



Dans les nuages
4 rue de la republique
46100 figeac
FRANCE

FACTURE

RESERVE DE PROPRIETE : loi du 12/05/1980 N°80335 - Le matériel livré reste l'entière propriété de GFC Provap jusqu'au paiement intégral du prix fixé ci-dessus.

Intérêt de retard : A défaut et conformément à la loi 2008-776 du 4 Août 2008, un intérêt de retard égal à 5 fois le taux légal sera appliqué, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)